



**HAL**  
open science

## Premiers pas vers la chartreuse de Bertaud

Quentin Rochet, Josselin Derbier

► **To cite this version:**

Quentin Rochet, Josselin Derbier. Premiers pas vers la chartreuse de Bertaud. Cahier de Léoncel, 2018, Actes du colloque de 2017, 28, pp.5-26. hal-03649757

**HAL Id: hal-03649757**

**<https://hal.science/hal-03649757>**

Submitted on 26 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PREMIERS PAS VERS LA CHARTREUSE DE BERTAUD

Par Quentin Rochet & Josselin Derbier  
Association pour l'histoire et l'archéologie  
de la chartreuse de Bertaud (AHACB)

Nichée à 1 300 m d'altitude au pied du pic de Bure dans le massif du Dévoluy, la chartreuse médiévale de Bertaud<sup>1</sup> ne se laisse plus approcher qu'au prix d'une longue marche sur les sentiers de randonnées. Isolés, recouverts par la végétation, les vestiges n'avaient guère attiré l'attention jusque-là que de rares chercheurs. Le site n'est pourtant pas dénué d'intérêt, tant par la nature des vestiges que par l'abondance des archives conservées. Il fait, depuis 2016, l'objet d'une étude organisée par l'association pour l'histoire et l'archéologie de la chartreuse de Bertaud.

## UNE CHARTREUSE DE FEMMES EN DÉVOLUY

De l'ordre semi-érémitique fondé en 1084 dans le massif de la Chartreuse par Bruno et ses compagnons, les établissements féminins ne constituent pas la part la plus connue du grand public. Il faut dire que si les chartreux sont peu nombreux par rapport à leurs contemporains cisterciens par exemple (au XIII<sup>e</sup> siècle B. Bligny estime le rapport à un chartreux pour cent cinquante cisterciens<sup>2</sup>), leurs coreligionnaires féminines le sont encore moins, avec seulement quatorze établissements pour l'ensemble de la chrétienté médiévale pour plus de deux cents maisons masculines<sup>3</sup>. Au-delà de cette réalité mathématique, l'historiographie cartusienne s'est longtemps caractérisée par un désintérêt pour la branche féminine de l'ordre et il aura fallu attendre le début du XXI<sup>e</sup> siècle pour voir les études sur les moniales cartusiennes se multiplier.

Durant la décennie 1140 le monastère féminin de Prébayon, situé au pied du mont Ventoux, rejoint l'ordre chartreux sous l'influence de Jean d'Espagne, prieur de la chartreuse de Montrieux. C'est le point de départ de la branche féminine. Deux siècles plus tard à peine, en 1368, les chartreux décident de ne plus accepter de nouvelles maisons féminines, mettant *de facto*

---

1. Commune de la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes)

2. B. BUGNY, « Les Chartreux dans la société occidentale du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers d'histoire*, t. 20, Saint-Étienne, 1975, n. 2, p. 137-166.

3. Q. ROCHET, *Les filles de saint Bruno au Moyen Âge : les moniales cartusiennes et l'exemple de la chartreuse de Prémol*, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, Rennes, 2013.

fin au développement de cette branche de l'ordre cartusien. Des maisons fondées entre ces deux dates, seuls cinq survivront à la période moderne<sup>4</sup>.

En 1188 Adélaïde, femme d'Arnaud III Flotte, et ses quatre fils fondent un monastère de *sancti monialibus* par donation à Prébayon<sup>5</sup>. Ce lignage est déjà l'un des principaux bienfaiteurs de la chartreuse masculine de Durbon (Saint-Julien-en-Beauchêne), fondée en 1116<sup>6</sup>. Cette fondation ne fait pas mention de l'appartenance de Bertaud à l'ordre chartreux, mais uniquement de sa filiation à Prébayon, et il faut attendre les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle pour que Bertaud soit explicitement mentionné comme maison de l'ordre chartreux<sup>7</sup>. Elle porte à cette époque le nom de Notre-Dame d'Aurouse. C'est à la même période que la communauté, installée un temps au lieu-dit « Les Bertauds », s'implante définitivement sur le site que nous connaissons aujourd'hui sous le toponyme de la Chapelle de la Crotte (chapelle Sainte-Roseline)<sup>8</sup>. La maison de Bertaud se maintient sur place jusqu'en 1446 et la dévastation d'une partie des bâtiments par un incendie<sup>9</sup>. Trop peu dotées, les moniales n'ont pas les moyens de reconstruire et quittent le désert de Bertaud au profit de leur maison de Gap avant de rejoindre la chartreuse de Durbon. Les deux maisons sont d'ailleurs unies en 1463 sous le nom de « chartreuse de Durbon et Bertaud ». En 1601 la communauté des moniales est dissoute et la dernière d'entre elles, Lucrèce de Baroncelli, rejoint la maison de Prémol (Vaulnaveys, Isère)<sup>10</sup>. Le temporel de Bertaud, jusque-là mis en valeur au profit de la communauté exilée à Durbon, entre dans les possessions de la chartreuse masculine qui en conservera la jouissance jusqu'à la Révolution.

## LE PROJET DE RECHERCHE

Malgré son intérêt, le site n'avait pas bénéficié jusque-là d'études associant exploration archéologique et recherche en archives. Quelques jalons peuvent toutefois être évoqués. L'intérêt

4. Il s'agit des maisons de Prémol, Mélan, Salettes, Gosnay et Bruges.

5. *Chartes de Notre-Dame de Bertaud, monastère de femmes, de l'Ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, éd. P. GUILLAUME, Gap, 1888, voir chartes n° 1 et 1bis. Cette publication contient la quasi-totalité des 20 cotes de la série 6 H (fonds de Bertaud) des Archives départementales des Hautes-Alpes [dorénavant AD 05].

6. *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, éd. P. GUILLAUME, Montreuil-sur-Mer, 1893.

7. *Chartes de Notre-Dame de Bertaud, op.cit.*, n°277.

8. Ce toponyme dérive bien sûr de *crypta / crota* et désigne le plus souvent une voûte et par extension une chapelle. Il caractérise probablement à Bertaud le maintien dans le paysage de bâtiments de la chartreuse médiévale. Les fermages de la Crotte au XVII<sup>e</sup> siècle hésitent et alternent d'ailleurs l'usage du mot « voûte » et du mot « crotte ».

9. *Chartes de Notre-Dame de Bertaud, op.cit.*, n°266.

10. Mentionnée entre autre dans plusieurs fermages (AD 05, 1 H 24), celle-ci est encore présente à Prémol, dix-sept ans plus tard, lors des délibérations précédant l'entrée d'une nouvelle moniale dans la communauté (Archives départementales de l'Isère, 17 H 14).

pour Bertaud devient évident dès la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, avec la publication en 1888 des *Chartes de Notre-Dame de Bertaud* par Paul Guillaume à qui on doit également cinq ans plus tard la publication des *Chartes de Durbon*. Cette matière permet à Bertaud d'apparaître ponctuellement dans les études plus générales sur l'ordre chartreux durant le siècle suivant. L'intérêt pour le site renait à la fin du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle avec les travaux respectifs d'Isabelle Langlade sur le temporel de Bertaud<sup>11</sup> et de Nathalie Nicolas (Inrap Grand EST – UMR 7298) qui effectue une première levée topographique des vestiges<sup>12</sup>. Si le projet de recherche de N. Nicolas n'a pas l'occasion d'aller plus loin sur le site, on lui doit par ailleurs plusieurs campagnes de fouilles fructueuses à la chartreuse de Durbon au début des années 2000. Il faut attendre 2004 pour voir publié un travail de synthèse conséquent sur les chartreuses de Bertaud et Durbon avec le livre de Pierre-Jacques Le Seigneur sur l'ordre des Chartreux dans le diocèse de Gap<sup>13</sup>.

Une première prospection sommaire menée en 2014 a rendu manifestes aux yeux des auteurs du présent article l'intérêt et la richesse archéologique potentielle de ce site. Un projet d'étude historique et archéologique a été dressé en conséquence. Première fondation *ex-nihilo* de chartreuse féminine, le site de Bertaud permet en effet de formuler de nombreuses pistes de recherche. Le plan de la chartreuse nous est inconnu, s'agit-il d'une adaptation du modèle architectural et spatial cartusien à une communauté féminine, d'un modèle plus classique de maison féminine, ou du développement d'un modèle original ? Qu'en est-il de la composition de la communauté, partiellement connue d'après les sources médiévales, mais sur laquelle pèsent encore de nombreuses interrogations, notamment en termes de répartition au sein de la chartreuse ? La réflexion peut également être étendue aux modalités de mise en valeur d'un territoire de montagne sur le temps long des périodes médiévales et modernes, au mobilier présent sur le site et à ce qu'il peut nous dire de la vie quotidienne et des échanges économiques. Les questionnements sur la liturgie et l'architecture religieuse participent bien sûr de la réflexion globale sur la chartreuse.

Ce projet de recherche s'inscrit dans la continuité des travaux antérieurs des auteurs<sup>14</sup>. Il s'est concrétisé par deux campagnes

11. I. LANGLADE, « La croissance du temporel de la chartreuse de Bertaud (diocèse de Gap) au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle », *Provence historique*, t. 43, fasc. 179, 1993, p. 359-373.

12. N. NICOLAS, *Organisation du terroir gapençais du <sup>xl</sup><sup>e</sup> siècle au milieu du <sup>xlv</sup><sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise sous la direction de G. Demians d'Archimbault, Aix-Marseille I, 1994.

13. J. LE SEIGNEUR, *L'ordre des chartreux dans le diocèse de Gap*, Salzburg, 2004 (Analecta Cartusiana, 191) – On lui devait déjà trois tapuscrits produits entre 1988 et 1997 sur les chartreuses du diocèse de Gap.

14. Entre autre : Q. ROCHET, *les filles de Saint Bruno*, *op. cit.* ; J. DERBIER, « Chartreuse de montagne et grange de plaine : l'implantation du Val Sainte-Marie dans la plaine valentinoise (<sup>xii</sup><sup>e</sup>-<sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle) », dans *Les chartreux du Val Sainte-Marie de Bouvante, Cahier de Léoncel*, n°18, 2003, p. 85-99 ; J. DERBIER J. & Q. ROCHET, *Étude historique et documentaire sur l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez*, rapport de recherche, Archeodunum, 2015.

de fouilles archéologiques et de prospections, menées durant les étés 2016 et 2017. Cette étude est un travail d'équipe, impliquant entre autres un topographe, Guilhem Turgis, une photographe, Flore Giraud, et une autre archéologue médiéviste, Victoria Kilgallon. Les campagnes annuelles ont également été l'occasion d'accueillir et de former des étudiants bénévoles issus de plusieurs universités.

## DES ARCHIVES DE BERTAUD...

Si la montagne de Bertaud est aujourd'hui exempte de présence pérenne, les traces d'occupations humaines montrent qu'elle est fréquentée de longue date. Mentionnons, pour les plus anciennes, les découvertes de mobilier lithique attribuable au néolithique ancien au Col de Rabou (2 500 m d'altitude) et d'une armature du néolithique final à la grotte d'Aurouse (Montmaur)<sup>15</sup>. Les âges des métaux et l'antiquité sont également représentés, mais les témoins de ceux-ci se concentrent dans les vallées. Un pont « romain » figure bien sur la carte IGN à proximité de Moissières sur la commune de Rabou, mais il s'agit plus vraisemblablement d'un édifice médiéval ou moderne. Il faut attendre les <sup>XII</sup> et <sup>XIII</sup> siècles pour voir apparaître dans les archives les premières mentions des toponymes locaux.

Au <sup>XII</sup> siècle plusieurs pouvoirs se partagent ce qui deviendra le temporel de Bertaud. Deux méritent particulièrement d'être évoqués : d'une part le lignage des Flotte et d'autre part le chapitre de Gap. Les chanoines contrôlent Rabou, Bertaud<sup>16</sup> et Chaudun, tandis que le lignage des Flotte contrôle la Roche-des-Arnauds et d'autres territoires du Dévoluy. Faisant suite à une plainte d'Arnaud Flotte contre le chapitre vers 1145, un document de 1195 énonce les limites des domaines respectifs, tout en rappelant que « ces choses ont été conclues il y a bien soixante ans »<sup>17</sup>. Le recollement toponymique effectué par Olivier Hanne montre que les limites des domaines du <sup>XII</sup> siècle sont majoritairement situées dans ce qui deviendra le temporel de Bertaud<sup>18</sup> en 1188. Les terres sont données aux moniales de Prébayon par les seigneurs de la Roche, mais elles doivent racheter au chapitre la portion qui lui appartient pour 1 150 sous viennois.

Le site lui-même n'est pas vide d'occupation humaine puisqu'il

15. Service Régional de l'archéologie, *Bilan scientifique régional. Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris (Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du patrimoine, Sous-Direction de l'archéologie), 2000 : 46 et 2001 : 55.

16. Il s'agit ici du lieudit présent en contrebas du site, à proximité de la confluence du torrent La Crotte et du Petit Buëch.

17. AD 05, G 1706, cette question déjà évoqué par P. GUILLAUME (*Chartes de Notre-Dame de Bertaud, op.cit.*) a fait l'objet d'une récente étude par Olivier HANNE : « Chapitre, chanoines et territoires dans le Gapençais (1010-1330) », dans *Gap et ses territoires, des siècles d'histoire (X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)* : actes du colloque de Gap, 12-13 avril 2013, éd. P.-Y. PLAYOUST, Grenoble, 2016 (La pierre & l'écrit), p. 55-94.

18. O. HANNE, *art. cit.*, carte p. 61.

est désigné en 1200 sous le toponyme de *Pramasso*, c'est-à-dire le pré du mas ou de la maison. Une construction a donc vraisemblablement été présente sur le site du futur monastère ou dans sa proximité immédiate. Les moniales n'arrivent pas – et ce n'est pas une surprise – dans un désert humain. Ce phénomène de création d'un désert dans un espace déjà occupé et mis en valeur a déjà pu être mis en évidence pour de nombreuses autres maisons de l'ordre<sup>19</sup>.

#### *Les mentions de la chartreuse médiévale*

Si la documentation médiévale est relativement abondante (388 chartes publiées et une trentaine de documents complémentaires identifiés), elle concerne essentiellement la gestion du temporel ou la relation du monastère avec le monde extérieur. Peu de documents mentionnent des bâtiments ou espaces du couvent. Aucun document ne donne en soi de descriptifs, les informations sont à glaner dans les actes, souvent en fin de document lorsqu'est mentionné le lieu où il a été rédigé.

Le travail d'inventaire des mentions relatives aux constructions a déjà été réalisé par Nathalie Nicolas à l'occasion de son mémoire de maîtrise<sup>20</sup>. Le tableau suivant reprend l'essentiel des premières attestations.

Date	N° Charte	mention
1200	275	donation d'un lieu appelé <i>Pramasso</i> pour y construire une église et une maison
v. 1203	277	bulle d'Innocent III accordant sa protection aux religieuses de Prébayon après leur installation à Bertaut où le nouveau monastère vient d'être construit
1214	5 et 7	premières mentions du <i>claustrum</i> (cloître)
1218	9	<i>in capitulo Bertaudi</i> (dans le chapitre de Bertaut)
1223	23	<i>ante januam ecclesie de Bertaut</i> (devant la porte de l'église de Bertaut)
v. 1235	20	<i>ante porticum ecclesie</i> (devant le porche/portique de l'église)
v. 1299	166	<i>in clastro juxta reale quo intratur ecclesiam Beate Marie d'Aurosa</i> (dans le cloître jouxtant le portique par lequel on entre dans l'église sainte Marie d'Aurouse)
1335	192	<i>infra parlatorium</i> (dans le parloir)

19. S. EXCOFFON, « Les chartreuses et leurs limites, XI<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations. XXVII<sup>e</sup> Congrès de la SHMESp, 2-4 juin 2006, Paris, 2007*, p. 87-101.

20. N. NICOLAS, *Organisation du terroir gapençais*, op.cit. p. 116-122.

1356	219	<i>in scriptorio dicti monasterii</i> (dans le <i>scriptorium</i> dudit monastère)
1364	225	<i>extra clausuram</i> (hors de la clôture ou enceinte)
1384	350	donation pour la fondation d'une chapelle sous le titre de la Purification de la Vierge dans l'église Ste Marie d'Aurouse
1432	260	<i>in parlamento, in introitu dicte claustre</i> (dans le parloir à l'entrée du cloître)

Une bulle d'Innocent III (1161-1198-1216) ferait remonter l'achèvement de la construction du monastère à 1203. Malheureusement, là encore, le document est incertain ne nous étant parvenu que sous la forme d'une analyse moderne. La première mention écrite certaine d'un bâtiment est le cloître dans deux actes de 1214. Il pourrait aussi s'agir du monastère dans son entièreté désignée sous l'appellation de « cloître ». Quoi qu'il en soit, la construction des bâtiments de la chartreuse est un fait acquis en 1214. Autre ambiguïté de terme, un acte de 1218 est passé *in capitulo Bertaudi*, mention qui peut désigner soit la salle capitulaire, soit le fait que les religieuses sont assemblées « en chapitre ». Au regard du contexte de la citation, la première interprétation semble prévaloir.

L'église est attestée pour la première fois en 1223 et sa construction est antérieure. Hasard de précision partielle des données historiques l'on sait que la *consecratio ecclesie beate Marie de Aurosa* est intervenue un XV des calendes de mai, c'est-à-dire un 17 avril, d'après l'évangélaire de Bertaud<sup>21</sup>, mais on ignore l'année ! L'église est proche du cloître, et un portique ou porche couvert (*januam, reale, porticum*) relie et sépare les deux espaces.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, d'autres espaces du monastère comme le *scriptorium* ou le parloir sont mentionnés. Ce dernier espace est situé à l'entrée du cloître. Le monastère est un espace doté d'une clôture ou enceinte. Enfin l'on sait qu'au moins une chapelle privée a été fondée dans l'église du monastère pour un seigneur d'Arzeliers.

Au final cette série d'informations tirée des chartes éclaire peu l'apparence du monastère. Rencontrer église, cloître, salle capitulaire, *scriptorium*, parloir ou clôture n'étonne en rien dans un espace monastique. Il s'agit cependant d'indices qui viendront éclairer les données de fouilles pour permettre de mieux saisir ce qu'était la chartreuse de Bertaud.

21. J. MICHEL, « Un évangélaire de Notre-Dame de Berthaud », *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, t. 20, 1901, p. 245-252.

### *De Bertaud à Romans-sur-Isère*

Le lecteur nous excusera ici un petit pas de côté dans l'histoire de la chartreuse. L'écriture du présent article dans les *Cahiers de Léoncel* est l'occasion de mettre en lumière, malgré l'éloignement géographique relatif, les liens qui existent aux <sup>xiii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècles entre ce qui est alors une des plus prospères villes du Dauphiné et la maison de moniales du pied du pic de Bure.

Premier lien, au moins quatre religieuses de Bertaud sont appelées *de Romanis* ou de Romans. On rencontre ainsi *Juliana* et *Stephana* citées en 1299, *Boneta* en 1299 et 1323, *Catherina* en 1323 et 1335<sup>22</sup>. Cela ne surprend en aucune manière dans la mesure où le recrutement du monastère se fait dans une large aire dauphinoise et provençale<sup>23</sup>. Ce nom peut être un nom de famille réelle, ou alors plus simplement refléter leur origine géographique. Une autre explication à la présence de ces « romaines » peut aussi être trouvée dans le deuxième lien : la possession par les moniales de Bertaud, d'une maison dans l'agglomération au milieu du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. Le dossier est mal documenté, mais trois actes nous renseignent sur cette maison urbaine (la seconde du monastère qui en possède logiquement une à Gap).

Le plus ancien remonte vraisemblablement à 1247, même si son texte porte la date de 1240<sup>24</sup>. Il s'agit d'une « trouvaille » ignorée jusqu'ici de l'historiographie du site, repérée sous la forme d'une copie moderne dans les notes des mauristes conservées à la Bibliothèque Nationale. Jeanne, *soror et priorissa* de Bertaud, autorise les chartreux de Portes à être hébergés dans la maison de Romans, située dans le faubourg Pailherey (*in domo nostra quae est in Paleario extra muros villa de Romans*). Cette hospitalité est accordée au prieur de Portes et à ses frères, ainsi qu'à leurs serviteurs (*familia*), à leurs chevaux (*aequitatura*) et à leurs bêtes de somme (*saginarii*). Le même droit, dans les mêmes termes, est accordé en 1248 par la même prieure aux chartreux d'Aillon<sup>25</sup>. Enfin en 1250, le Chapitre général des Chartreux approuve la donation de la maison de Romans faite à la chartreuse de Bertaud<sup>26</sup>.

22. *Chartes de Notre-Dame de Bertaud*, *op.cit.*, n° 185 et 192.

23. LE SEIGNEUR, *L'ordre des chartreux dans le diocèse de Gap*, *op. cit.*, p. 297.

24. Ms. Paris, BnF, lat. 12768, recueil de Dom Estiennot, *Fragmenta historiae Aquitanicae*, p. 25-26. Cette copie moderne d'un acte qui devrait provenir des archives de la Chartreuse de Portes (Bénonces, Ain), mentionne *anno domini 1240*, mais plusieurs arguments amènent à « rajeunir » cette date en 1247. Le plus important est que la prieure *Johanna* n'entre en fonction qu'au plus tôt en mars 1247 (*Chartes de Bertaud*, n°56). Cette cession de droit a été validée par Guillaume, abbé d'Ambronay (*Willelmos, abbas Ambronoaci*) en 1247 et il s'agit bien de la première année de prise de fonction de cet abbé. Par ailleurs la copie est aussi a priori fautive dans la mesure où elle mentionne un « M. » comme prieur de Portes. Ors, jusqu'en 1247 justement, le prieur est Bernard de la Tour.

25. Cartulaire de la Chartreuse d'Aillon (Aillon-le-Jeune, Savoie), charte n°132, publié dans L. MORAND, *Les Bauges : histoire et documents. tome 2 : Seigneurs ecclésiastiques*, Chambéry, 1891, p. 508. Voir *Reg. Dauph.*, n°8415 et J. LE SEIGNEUR, *L'ordre des chartreux dans le diocèse de Gap*, *op.cit.*, p. 277.

26. *Reg. Dauph.*, n° 8642, d'après C. LE COUTEULX, *Annales ordinis Cartusienensis, ab anno 1084 ad annum 1429*, T. III, p. 65.



Le faubourg Pailheray est connu dans les textes depuis le XII<sup>e</sup> siècle, en particulier pour l'existence d'une maison des Hospitaliers de Saint-Paul-lès-Romans<sup>27</sup>. Au XIII<sup>e</sup>, il est effectivement hors de l'enceinte de la ville et ne sera aggloméré qu'au XIV<sup>e</sup> siècle par la construction de la seconde enceinte<sup>28</sup>. Au regard de la documentation disponible, les moniales de Bertaud se virent donner cette maison romanaise peu avant 1247-1248. On peut émettre l'hypothèse que cette donation soit le fait d'une famille *de Romanis*, pour permettre l'entrée en religion de ses filles. La présence côte à côte de trois porteuses de l'anthroponyme dans la charte de 1299 plaiderait assez en ce sens. La jouissance de cette propriété fut vraisemblablement brève, n'excédant pas le XIII<sup>e</sup> siècle. Les chartes de Bertaud sont en effet totalement muettes à son sujet et les trois documents cités proviennent de sources externes aux archives du monastère. On peut s'interroger pour savoir si ce bien ne fut pas cédé à une autre chartreuse (ou un autre établissement monastique). L'usage de cette maison pouvait s'avérer utile aux Chartreux comme gîte à l'occasion de circulations par l'axe rhodanien, ce que montrent bien les autorisations d'hébergement accordées aux chartreux de Portes et d'Aillon. Cependant un autre établissement cartusien, celui de Bouvante, possédait une maison urbaine à Romans. Mais les chartreux du Val-Sainte-Marie sont installés plutôt à l'ouest de la ville. Ils possèdent cependant vers 1277 une maison dans le quartier Pailheray obtenue par héritage d'un habitant<sup>29</sup>. La question du devenir de la maison de Bertaud à Romans, tout comme sa localisation précise, demeurent donc, en l'état des recherches, des questions sans réponses.

### *L'occupation post cartusienne*

Retournons maintenant au pied du pic de Bure. Si les moniales quittent le vallon de la Crotte pour Durbon au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le site du monastère incendié n'est pas déserté. Partie intégrante d'un temporel dont l'usage demeure impératif pour garantir la subsistance des moniales, l'espace de la montagne de Bertaud va continuer d'être habité et utilisé. Les moniales l'administrent jusqu'en 1601. Après cette date ces biens demeurent entre les mains des chartreux de Durbon jusqu'à la Révolution. Ce phénomène explique l'existence d'une importante documentation

27. J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1891, p. 253.

28. L'actuelle « rue des remparts Saint-Nicolas » garde le souvenir de cette fortification dans la pose solennelle de la première pierre au niveau de la porte Saint-Nicolas eut lieu le 27 février 1358. Voir P. THOMÉ DE MAISONNEUVE, « Les libertés municipales de Romans », *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 66, 1938, p. 385.

29. *Reg. Dauph.*, n° 11798. J. RONZE, « Les chartreux de Bouvante à Romans au temps des Dauphins de Viennois (1144-1349) », *Cahiers de Léoncel*, t. 18, 2002, p. 100-113.

concernant l'évolution du site de Bertaud dans le fonds de la chartreuse de Durbon.

Le fonds de la chartreuse de Durbon conserve entre autres 55 actes, datés de 1519 à 1776, relatifs à la gestion des fermages appelés arrentements<sup>30</sup>. Il s'agit de contrats passés pour 4 à 8 ans (38 pièces), de chargements et inventaires (11 pièces) et de documents divers (accords, retard de paiement, procès, etc. 6 pièces).



Figure 1. Plan géométral du domaine de Durbon en 1747, avec focale sur le désert de Bertaud Archives départementales des Hautes-Alpes 1 H 225.

30. Ils sont conservés essentiellement sous trois cotes : AD 05, 1 H 23, 1 H 24 et 1 H 190.

Ces documents intéressent l'histoire du site à double titre, d'une part pour l'étude des occupations successives d'une vallée de montagne sur le temps long, d'autre part pour faire dialoguer les sources d'archives et l'archéologie. Ce dernier aspect permet d'alimenter l'analyse archéologique des vestiges sur le site en ouvrant la possibilité d'une étude régressive et diachronique.

Parmi les documents conservés dans le fond de Durbon, nous en présentons ici deux particulièrement intéressants pour l'histoire du site : un plan de 1747 et un prix-fait de 1756.

Le plan de 1747 est un document de très grande taille (plus de 2 m de long) intitulé « Plan géométrique du terroir de la chartreuse de Durbon fondée en MCXVI dont la dernière acquisition est de l'année MCCXLVIII, le tout enfermé dans les territoires et mandements des lieux non géométriquement désignez, fait en mille sept cent quarante-sept »<sup>31</sup>. Ce plan représente tout l'espace montagnard du domaine de Durbon en 1747, de Saint-Julien en Beauchêne et Lus-la-Croix-Haute à l'ouest, jusqu'à Chaudun, Rabou et la Roche-des-Arnauds à l'est. Seules les possessions de la chartreuse sont représentées avec précision, toutes les communautés d'habitants se trouvant en périphérie des possessions cartusiennes sont figurées avec une petite vue « réaliste » des villages.

Les limites du domaine sont marquées par 51 bornes numérotées en chiffres romains. L'espace oriental qui nous intéresse est appelé « partie de Bertaud », enserré entre les bornes XLIV à LI. Il s'agit de ce que nous pouvons désigner comme le « désert » de Bertaud, c'est-à-dire les vallons de la Grangette, de la Crotte, de Chamousset (entre la crête de la Lauze et la Tête du Château) et une partie des deux rives de la vallée du petit Buèch. On retrouve des bâtiments figurés à la Grangette, à la Crotte, aux Berthaud, à la Pousterle et dans le vallon de Luvie. À la Crotte sont figurés trois bâtiments disposés en triangle, deux d'entre eux étant alignés dans le sens de la longueur sur un axe nord-ouest/sud-est. Ces deux-là pourraient correspondre respectivement à l'emplacement de l'actuelle chapelle Saint-Roseline et à l'église du monastère (devenu par la suite le logement du fermier). Le troisième bâtiment au nord pourrait être celui du moulin ou celui du « Massiz » mentionné dans les fermages. Au nord-ouest des bâtiments sont dessinés une série de points accompagnés d'une croix. Il s'agit, à la lumière des informations d'un plan d'arpentage antérieur, du « cimetière des Provençaux », en référence aux pâtres de Provence à qui les alpages sont régulièrement affermés à l'époque moderne<sup>32</sup>.

---

31. AD 05, 1 H 225.

32. AD 05, 1 H 202.

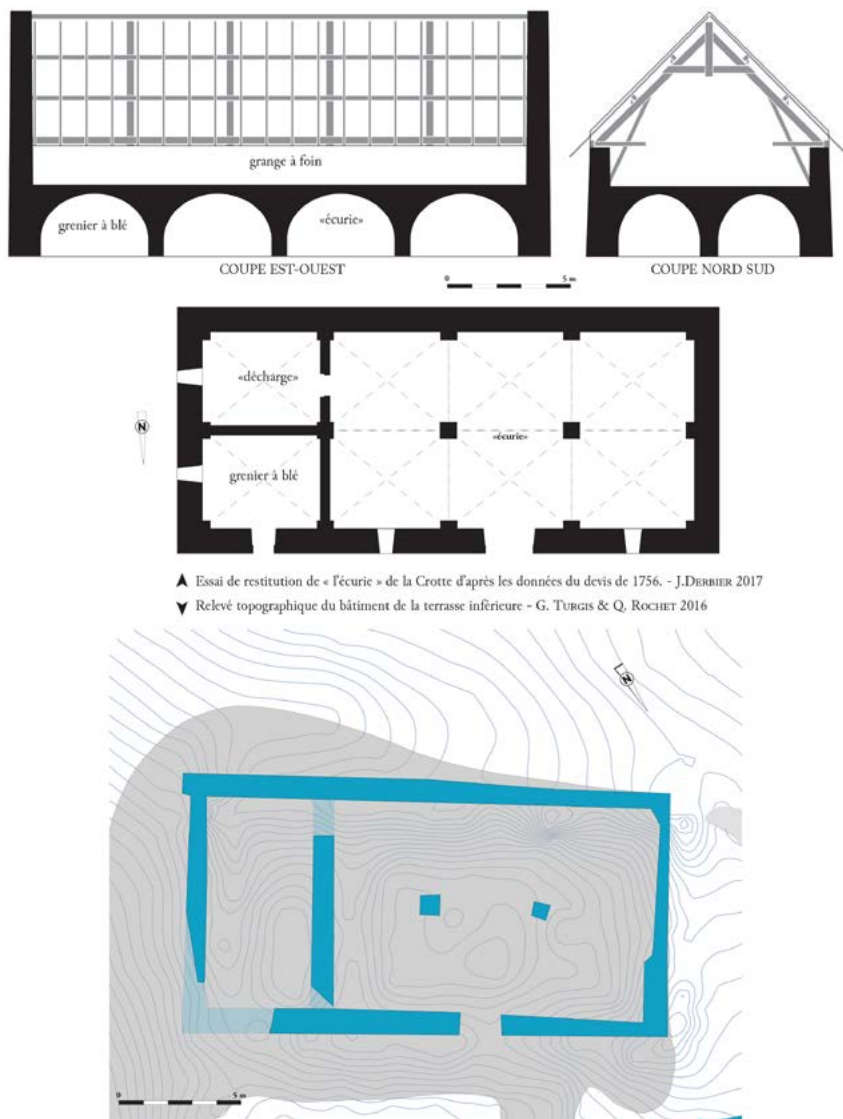


Figure 2. Comparaison entre le bâtiment décrit dans le devis de 1756 et les vestiges de la terrasse inférieure.

Le 9 décembre 1756, les moines de Durbon passent une convention, devis ou prix-fait avec Claude et Antoine Palpant, maçons de Saint-Julien-en-Beauchêne, pour réaliser de nouveaux bâtiments dans les granges de la Crotte et de Quint<sup>33</sup>.

33. AD 05, 1 H 202 – La grange de Quint, anciennement du temporel des moniales de Bertaud était située dans le hameau du même nom situé dans la partie basse de la commune de la Roche-des-Arnauds.

Pour la Crotte, les travaux doivent donc porter sur trois projets : la construction « d'un écurie » (en fait une étable<sup>34</sup>), la réfection de l'escalier du logement du fermier, la démolition de ruines accompagnées de l'édification d'une chapelle. Ces travaux devaient intervenir à partir de mars 1757, et tout nous porte à croire qu'ils furent réalisés. Profitant de l'abondance de mesures et d'indications nous avons réalisé une restitution en aveugle et à l'échelle du bâtiment de l'écurie. On obtient ainsi un bâtiment de 19,5 m de long et 7,8 m de large dans œuvre. Il est doté d'un rez-de-chaussée voûté s'appuyant sur trois piliers. Les deux tiers de l'espace sont occupés par « l'écurie », le tiers restant par une remise et un grenier à blé. L'étage, accessible directement grâce à l'implantation dans la pente, est une vaste grange à foin installée directement sous la charpente à deux pans. Plusieurs éléments seraient à affiner (comme la forme exacte des fermes de la charpente ou la hauteur du pignon), le bâtiment ainsi restitué est très similaire à une ferme datée de 1761 du hameau des Rioupes sur la commune voisine de Saint-Étienne-en-Dévoluy<sup>35</sup>.

Pour ce qui est de la réalisation effective du bâtiment projeté en 1756, la comparaison a été réalisée sur le terrain avec les ruines du grand bâtiment identifié sur la terrasse inférieure du site. Si les mesures ne sont pas exactement les mêmes, elles demeurent dans le même ordre de proportions. La construction est un peu plus petite que le projet décrit en 1756, mais quelques dispositions sont identiques : le mur de refend interne, les piliers, la grande porte du rez-de-chaussée. Il faut aussi tempérer nos observations dans la mesure où aucune fouille n'a été réalisée. Les variations de mesures peuvent s'expliquer par une intention d'économie de la part des maçons ou encore par l'adaptation du projet au terrain (espace utilisable, longueur maximum des pièces de charpente disponibles, etc.). On notera aussi qu'un claveau en section d'anse de panier, conforme au devis, a été identifié au niveau de la porte d'entrée du bâtiment. Pour conclure, au regard de tous ces éléments il nous semble donc désormais nécessaire d'écarter la datation comme médiévale du bâtiment de la terrasse inférieure proposée par plusieurs auteurs<sup>36</sup> pour attribuer cette construction, au plus tôt au printemps 1757.

Nous ne nous étendrons pas ici sur le projet de chapelle. Il comprend la destruction de bâtiments ruinés antérieurs et semble avoir été réalisé sur la terrasse supérieure du site dont les vestiges

34. L'usage du masculin est ici un régionalisme sémantique dauphinois, « une écurie » est bien un abri pour des équidés, mais « un écurie » désigne une étable dont l'usage peut être précisé : « écurie des vaches (sic) », des cochons, des moutons, des chèvres...

35. H. RAULIN H., *L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes. Dauphiné*, Paris, 1977 (Musée national des arts et traditions populaires, coll. L'Architecture rurale française), p. 246-247.

36. J.-P. ANIEL, *Les Maisons de chartreux : des origines à la chartreuse de Pavie*, 3, Paris, 1983 (Arts et métiers graphiques, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, 16), p. 32 ; N. NICOLAS, *Organisation du terroir gapençais*, op.cit. p. 122 ; LE SEIGNEUR, *L'ordre des chartreux dans le diocèse de Gap*, op.cit. p. 268-273.

correspondent à l'organisation spatiale décrite dans le document de 1756. L'actuelle chapelle Sainte-Roseline, installée au même endroit, est un bâtiment refait à neuf dans les années 1970 à partir de ruines préexistantes.

### *Le site après 1790*

Comme partout en France, les biens du clergé sont mis à la disposition de l'État comme biens nationaux par décrets des 13 mai et 16 juillet 1790. La chartreuse de Durbon disparaît et ses biens meubles et immeubles sont vendus entre 1791 et 1797<sup>37</sup>.

À partir de 1802, au moins, la grange de la Crotte est entre les mains de Blaise Richard, notable issu d'une famille de consuls d'Abriès en Queyras. Il fait réédifier la chapelle de la Crotte, dont l'autel porte la mention suivante : « *Anno Domini* 1802 — sous les règnes de Bonaparte et de Pie VII, j'ai été rétabli par M. F. B. Richard, le propriétaire. Priez Dieu pour eux. L'An X de la République et l'An I du Concordat. » Blaise Richard figure bien dans l'état des sections du cadastre de 1808 de la Roche-des-Arnauds comme propriétaire de la quasi-totalité de l'ancien désert de Bertaud<sup>38</sup>.

Il y a, en 1808, cinq bâtiments à la Crotte : une scie<sup>39</sup>, un moulin, deux maisons et une écurie.

Sans connaître le détail des changements de propriétaires du site au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments semblent se dégrader progressivement. Les clichés réalisés à la fin du siècle ne montrent qu'un bâtiment encore utilisé et couvert, celui occupé par l'actuelle chapelle Sainte-Roseline<sup>40</sup>.

La pression humaine du plein démographique du XIX<sup>e</sup> siècle dans les espaces montagnards a un fort impact sur le milieu, le taux de déboisement étant très élevé comme le montrent les clichés du site. Dans le régime climatique des Alpes du Sud, ces déboisements accompagnés d'un surpâturage vont avoir de graves conséquences : érosion des sols, glissements de terrain, crues torrentielles catastrophiques, etc. Initié sous le Second Empire le service de Restauration des Terrains en Montagne, aidé du service des Eaux et Forêts, va conduire une active politique d'achats de terrains pour reboisement et stabilisation des cours des torrents. Sur la commune de la Roche-des-Arnauds, les opérations commencent en 1890<sup>41</sup>. L'État se porte acquéreur par saisie le 30 novembre 1898 des biens de Jacques Sarrazin<sup>42</sup>, comprenant une

37. J. LE SEIGNEUR, *L'ordre des chartreux dans le diocèse de Gap*, op. cit. p. 365-374.

38. AD 05, 3 P 1217/1.

39. Un fermage moderne permet d'envisager la présence d'un artifice hydraulique de ce type depuis au moins 1519. AD 05, 1 H 24.

40. V. DE GAUDEMARIS, *Chartreuses du Dauphiné et de Savoie, 1084-1900*, Marseille 1901. et AD 05, 73 NUM 4.

41. AD 05, 7 P 216.

42. AD 05, 7 P 457.

maison à la Crotte qui est alors le seul bâtiment debout et utilisable. Sans présence humaine, le site continue alors à se dégrader et n'est plus fréquenté de nos jours que par les randonneurs et les participants à un pèlerinage annuel à sainte Roseline, tandis que le développement des forêts transforme profondément le paysage de ce versant du Dévoluy.

## .... À L'ARCHÉOLOGIE DU SITE

Faire l'archéologie de la chartreuse de Bertaud est toute une aventure, et pour cause, le site n'est accessible qu'à pied par les sentiers de randonnées. Le trajet le plus court, depuis Rabou, nécessite entre 2h et 2h30 de marche par des sentiers qui ne permettent que très difficilement l'acheminement de matériel. Le site et son vallon ne bénéficient pas de couverture réseau ni de sources aménagées. La vallée est en outre protégée du point de vue environnemental au titre de réserve biologique intégrale par l'ONF et de zone Natura 2000.

Le choix s'est donc rapidement imposé d'une présence continue de l'équipe sur site pendant toute la durée des campagnes de fouilles, avec campement sous tente. L'acheminement du matériel, via le col de Conode (1789 m) et la Grangette, s'effectue pour partie en 4 x 4 et pour partie grâce à une chenillette prêtée par l'ONF. L'électricité nécessaire (appareils photographiques, topographie, etc.) est produite grâce à des panneaux solaires installés pour la durée de la campagne de fouille et l'aménagement d'une source proche du site permet de bénéficier d'eau potable. L'opération est rendue possible par le soutien financier de la DRAC (Service régional de l'Archéologie) et les dons divers, ainsi que par les nombreux prêts de matériel (ONF, Archeodunum, membres de l'équipe).

Deux campagnes archéologiques ont déjà eu lieu, en 2016 et 2017<sup>43</sup> et d'autres sont envisagées à partir de l'été 2018.

### *L'organisation des vestiges*

Un des principaux objectifs de la campagne 2016 était d'obtenir une vue d'ensemble des vestiges visibles et des aménagements dont les traces se devinent dans la topographie du terrain. Dans ce but une levée microtopographique a été faite sur l'ensemble du site, avec un maillage de 50 cm à 1 m selon la topographie (maillage plus dense au niveau des anomalies topographiques).

43. Les résultats de ces fouilles ont fait l'objet de rapports scientifiques annuels :

- Q. ROCHET *et alii*, *Chartreuse de Bertaud, expédition 2016, premier état des lieux*, rapport d'opération d'archéologie programmée, AHACB, Arbinieu-Lyon, janvier 2017
- Q. ROCHET *et alii*, *Chartreuse de Bertaud, expédition 2017, sondages d'évaluation*, rapport d'opération d'archéologie programmée, AHACB, Arbinieu-Lyon, janvier 2018.

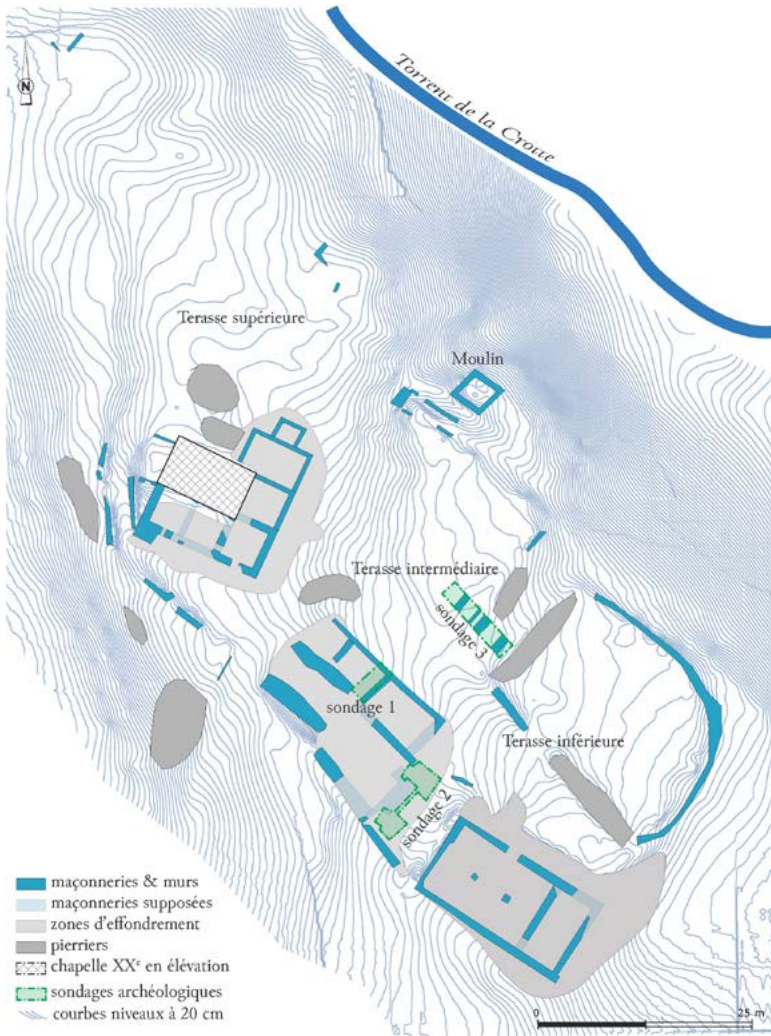


Figure 3. Plan-masse des vestiges à l'issue de la campagne 2017 – G. Turgis & Q. Rochet

Une dévégétalisation des vestiges, effectuée manuellement au début de la campagne de fouille, a été nécessaire en amont des observations et de la levée topographique. Le nuage de point ainsi obtenu (4 500 points environ) a permis de produire une modélisation numérique de terrain (MNT) et des courbes de niveau à 20 cm.

Le site présente, sur 3 900 m<sup>2</sup>, un aménagement en trois terrasses successives sur le versant ouest surplombant le torrent de la Crotte. Les terrasses se partagent aujourd'hui entre les vestiges



de trois corpus bâtis et des espaces dégagés où sont toutefois ponctuellement identifiables les vestiges affleurants d'autres constructions.

Sur la terrasse supérieure est immédiatement visible la chapelle Sainte-Roseline, datée du xx<sup>e</sup> siècle, seul bâtiment conservé sur le site. Elle est érigée au milieu des vestiges d'une succession de bâtiments construits depuis le sud-ouest vers le nord-est à partir d'un premier bâtiment à la construction soignée de 15 m par 6 m. Ce corpus peut être associé au projet de 1756 vu plus haut et on peut donc y envisager au moins trois grandes phases de construction et d'occupation entre le Moyen Âge et le xx<sup>e</sup> siècle. D'autres vestiges bâtis ont pu être ponctuellement observés et topographiés, affleurant au niveau du sol, sans qu'il soit encore possible de les interpréter. Aucun sondage archéologique n'a pour l'instant été mené dans cette terrasse.

Sur la terrasse intermédiaire a été observé un grand bâtiment de 22 m par 13 m, d'orientation nord-ouest/sud-est, présentant une nef unique à l'origine voûtée, contre laquelle est accolé un bâtiment compartimenté. L'historiographie du site interprète ce bâtiment voûté comme l'église de la chartreuse, conservée en élévation à la période moderne (son entretien est une constante des fermages modernes) avant de changer de fonction, probablement au xviii<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Le reste de la terrasse est occupé par un espace ouvert relativement plan, bordé par les vestiges d'un moulin et d'un bief (infra).

La terrasse inférieure conserve au sud-ouest les ruines d'un grand bâtiment de 19,5 m de long que l'on peut, en l'état de nos connaissances et sans sondages archéologiques dans cet espace, mettre en relation avec le prix-fait de 1756 mentionné précédemment. Ce bâtiment est encore visible en élévation, mais dépourvu de couverture, sur les photographies du site à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. L'autre moitié de cette terrasse est un espace plan, entouré d'un mur de terrasse grossièrement circulaire de 39 m de long.

Cet état des lieux de la topographie du site et des vestiges ruinés ne permet guère de préciser le plan de la chartreuse médiévale. En effet une partie des vestiges semblent, sur la base de la documentation, pouvoir être associés aux occupations modernes et laïques du site, et la datation des autres vestiges reste incertaine. Les « ruines de Bertaud » ne témoignent pas tant de l'occupation médiévale que des occupations modernes qui conservent, modifient ou détruisent les vestiges de la chartreuse et, on l'a vu plus haut, construisent de nouveaux bâtiments.

44. Aucune datation objective ne venant pour l'instant conforter cette hypothèse d'une nef médiévale, il s'agit là d'une hypothèse de travail.

### *Utiliser l'énergie hydraulique*

L'étude topographique du site et les observations sans sondage permettent toutefois d'identifier quelques ensembles cohérents qu'il est relativement aisé d'interpréter. C'est notamment le cas d'un moulin.

Le nord-est de la terrasse intermédiaire présente un aménagement relativement bien conservé composé d'une part d'un « canal » maçonné d'orientation nord-ouest/sud-est et d'autre part d'un petit bâtiment surplombant ce dernier. L'ensemble présente les caractéristiques d'un moulin hydraulique présent sur une petite butte en bordure de la terrasse intermédiaire, le bâtiment présente un plan carré de 4,15 m de côté. L'érosion du versant par le torrent de la Crotte, très marqué à cet endroit, a entraîné la chute en contrebas et le long de la pente d'une partie des maçonneries du bâtiment. À proximité immédiate de celui-ci, sur la petite terrasse, sont visibles deux fragments de meules : une meule dormante et une meule tournante dont une partie de l'ancrage en queue d'aronde est encore visible.

Le canal forme une tranchée d'environ 1,30 m de large, bordée au nord-ouest du bâtiment par plusieurs assises maçonnées. Il s'agit de parements simples en moellons calcaires, accolés au terrain, et conservés sur une longueur maximum de 4,5 m. Un tel dispositif n'a pas été observé ailleurs le long du bief. Au nord-ouest le canal est fermé par une maçonnerie de moellons calcaires formant une forte pente accolée au talus de la terrasse supérieure. Ce dispositif peut être interprété comme une chute, l'eau arrivant à travers la terrasse supérieure pour entraîner une roue à aubes au niveau du canal.

Aucun bief n'est immédiatement visible en amont de ce dispositif sur la terrasse supérieure. La microtopographie a toutefois permis d'identifier un double talus linéaire, faible moutonnement du terrain, traversant cette terrasse dans l'axe du canal. Celui-ci pourrait traduire l'effondrement d'un canal maçonné couvert. En amont de la terrasse supérieure, le bief alimentant le moulin est facilement perceptible dans le terrain, il s'y traduit par un replat d'environ 1,50 m de large suivant les courbes de niveau. Cet aménagement a été observé sur environ 110 m de long jusqu'à sa jonction avec le torrent en amont du site. L'adduction d'eau elle-même n'est plus perceptible, emportée par les mouvements saisonniers du torrent. Une levée topographique effectuée le long de ce tracé à raison d'un point tous les 1,5 m permet de confirmer l'hypothèse du bief en observant une pente régulière et artificielle de 5,3 %.

En aval du moulin le tracé du bief suit les courbes de niveau pour passer au bas du mur de terrasse de la terrasse inférieure, où il

se traduit par un replat d'environ 1 m de large jusqu'à l'espace aujourd'hui ouvert situé en contrebas du site. Ce tracé permet d'envisager l'usage, au moins partiel, de l'eau alimentant le moulin à des fins d'irrigation de l'espace situé en aval. La présence d'un autre moulin plus bas dans la pente n'est pas à exclure.

On peut noter que si l'interprétation de ce corpus ne laisse que peu de doute, nous ne sommes pas encore en capacité de



Figure 4. Vue des vestiges du second sondage dans l'axe de la nef – cliché F. Giraud, 2017



Figure 5. Vue générale du troisième sondage ouvert dans la terrasse intermédiaire – cliché F. Giraud, 2017

proposer une datation précise sans fouille des structures. En effet des moulins sont encore mentionnés sur le cadastre napoléonien et l'exploitation de l'énergie hydraulique est attestée pour la période postérieure au départ de la communauté monastique<sup>45</sup>. Il est donc probable qu'une partie au moins de ces aménagements corresponde aux occupations tardives du site, ce qui n'exclut pas une réutilisation d'aménagements plus anciens (biefs notamment).

### *Premiers sondages archéologiques*

Trois sondages archéologiques ont été ouverts sur la terrasse intermédiaire lors des campagnes 2016 et 2017. Deux d'entre eux l'ont été au niveau du bâtiment (« la nef ») et le troisième dans l'espace situé au nord-est, entre les ruines du bâtiment et le bief du moulin.

Le premier sondage a été ouvert dans l'espace compartimenté contre la « nef » de la terrasse intermédiaire. Il a permis d'observer au moins deux phases de constructions. La première phase, relativement soignée, correspond au mur gouttereau de la nef. Il s'agit d'une construction régulière de pierres de tailles calcaires liée par un mortier de chaux. Une porte est visible dans cette maçonnerie, communiquant entre la nef et l'espace situé au sud-ouest. Une telle disposition a pu être rapprochée d'autres églises cartusiennes, à Prémol ou aux Écouges, dont les dimensions sont relativement proches de celles observées à Bertaud. La deuxième phase correspond à un bâtiment accolé contre le mur de la nef, lequel a pu être identifié comme un ajout de la période moderne, avec une vocation probablement utilitaire (appentis, stockage, etc.). L'épaisseur des effondrements n'a malheureusement pas permis d'atteindre les niveaux de circulations internes de ce bâtiment. L'ensemble est comblé de matériaux de construction issus de l'effondrement du bâti ainsi que d'éléments plus tardifs correspondant à un épierrement des espaces extérieurs avec rejets des matériaux dans les espaces ruinés.

Un second sondage a été ouvert au sud-est du bâtiment ruiné, au niveau de sa probable façade. Ce sondage comprend un important volume d'effondrement lié à l'abandon final du bâtiment au XIX<sup>e</sup> siècle. Le volume des effondrements est ainsi estimé à près de deux mètres d'épaisseur à l'intérieur de la nef. Il a toutefois été possible de reconnaître une série de constructions conservée en élévation. Ont ainsi pu être identifiés d'une part une porte de circulation permettant l'accès à la nef le long du mur gouttereau et d'autre part un ensemble de maçonnerie en déport de la façade. Cet ensemble est constitué d'une petite pièce voûtée à laquelle on accède depuis le nord-est et dont la voûte soutient un palier

45. Première mention d'un moulin, alors en mauvais état, en 1643, en l'état des dépouillements d'archives. AD 05, 1 H 24.

en dalle calcaire accessible depuis un escalier dont les premières marches ont pu être mises au jour au sud-ouest. Si la datation de cet ensemble n'a pu être précisée, l'hypothèse d'une transformation moderne de la façade de la nef peut être retenue. Les vestiges de plusieurs niveaux de circulation dallée de la période moderne, répartis de part et d'autre de cette construction, montrent *a minima* la continuité d'occupation de cet espace après le <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. Cet ensemble de constructions réutilise en fondation une série de maçonneries antérieures, observées lors de la campagne 2017 et comprend, en élévation, des blocs en remplois. Les vestiges mis au jour montrent également un maintien dans le temps des axes d'orientation et des logiques d'organisation du site.

Ce sondage a également livré un caniveau couvert de dalles calcaires traversant le site depuis le sud-ouest vers le nord-est, ainsi qu'une série de rejets métallurgiques – près de 7 kg de scories ferreuses – traduisant une activité de forge sur le site.

Le troisième sondage a été ouvert à l'été 2017 au nord-est du bâtiment ruiné. Il présente la forme d'une tranchée de deux mètres de large pour dix mètres de long parallèle au mur gouttereau de la nef dont il est distant de quinze mètres. Situé dans un espace actuellement « ouvert » et plan, il s'agit du premier sondage archéologique hors des bâtiments ruinés. Il a permis l'observation de près de 1,60 m de stratigraphie, le substrat géologique n'ayant pu être reconnu à cette profondeur. Ce sondage a permis la mise au jour d'au moins trois phases de constructions. La première n'est caractérisée que par une maçonnerie très dégradée située à proximité de la limite entre la terrasse intermédiaire et la terrasse inférieure, au sud-est. Aucun élément objectif ne permet de dater cette phase de construction. La seconde, dont un des murs vient rechemiser la première construction, dessine un bâtiment perpendiculaire à la nef, d'une largeur de 5,5 m. Ce bâtiment comprend deux murs de maçonneries régulières en moellons calcaires liés par un mortier de chaux. L'intérieur du bâtiment comprend un niveau de sol en mortier, posé sur un radier de petits blocs calcaires, lui-même installé sur un remblai de nivellement. Fait particulièrement intéressant, une saignée dans ce niveau de mortier, formant deux branches à angle droit, peut être interprétée comme un ancrage de mobilier dont la nature reste à préciser. À la même altitude que le niveau de sol intérieur, le bâtiment montre au nord-ouest un espace extérieur, dont le niveau de circulation est marqué dans le mur par un ressaut de fondation maçonné et à l'extérieur par un niveau de limon induré. Un unique tesson mis au jour permet d'envisager pour cet ensemble une datation médiévale qu'une analyse <sup>14</sup>C devrait venir préciser. Ce corpus correspond probablement à un bâtiment conventuel médiéval, installé perpendiculairement à la nef. Abandonné et effondré à la

période moderne, il est ensuite recouvert par les constructions d'un nouveau bâtiment dont les deux maçonneries parallèles reprennent la même orientation. Ce dernier bâtiment est également abandonné et ruiné au plus tard à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le volume du mobilier archéologique cumulé des campagnes 2016 et 2017 permet d'ores et déjà de dresser quelques grandes lignes de la culture matérielle du site<sup>46</sup> :

- D'abord l'homogénéité des matériaux de construction mis au jour, puisqu'il s'agit, à l'exception notable des meules, de calcaire local, très probablement issu de la Crête de la Lauze. Le litage de ce gisement produit en effet naturellement des blocs de module exploitable pour la construction. Les éléments de couvertures semblent quant à eux plus divers : tuiles écailles en grand nombre, fragments d'ardoise plus ponctuellement, couverture en chaume attestée par la documentation.
- L'abondance de céramique et de verre de la période moderne, avec plus ponctuellement du mobilier contemporain, en opposition à une relative rareté du mobilier céramique médiéval dans les niveaux mis au jour.
- L'évolution très nette de la composition des restes de faune. Le petit corpus médiéval est caractérisé par une diversité des espèces représentées, là où la période moderne est dominée par la présence du mouton, accompagnée en plus faible quantité de cochons ou de bœufs, avec des témoignages de présences d'animaux domestiques comme les chevaux et les chiens.
- Le mobilier métallique est très abondant, et présent dans la majorité des couches fouillées. Le volume de scorie et la concentration d'objet métallique dans le sondage 2 peuvent indiquer un petit artisanat avec réutilisations des matériaux. Certains outils, notamment les limes de section triangulaire dont plusieurs exemplaires ont été mis aux jours en 2017, peuvent être mis en relation avec les scies hydrauliques présentes sur le site (entretien des lames). Les autres éléments en fer traduisent la vie quotidienne sur le site (ciseau à bois, fer à cheval, etc.) ou les éléments du bâti (clous de charpente, clous de tapissier, penture, etc.).

## CONCLUSION

Cet aperçu des recherches sur la chartreuse de Bertaud est un état des lieux. Les études historiques comme archéologiques n'en sont qu'à leurs débuts et, par conséquent, les informations livrées ici restent fragmentaires et incomplètes. Nous avons toutefois

---

46. L'identification des restes de Faune a été effectuée par Sylvain Foucras, et celle du petit mobilier et du mobilier métallique par Agata Poirot.

tenté de dresser les grandes lignes de nos connaissances à un instant « t ».

Les résultats des deux premières campagnes archéologiques et de l'étude historique sont nombreux et s'orientent dans des directions différentes. Si la chartreuse médiévale nous échappe encore en grande partie, les grandes lignes de l'occupation post-cartusienne du site se dessinent grâce aux découvertes archéologiques et aux documents d'archives. Ces éléments viennent contredire une partie de l'historiographie du site et des interprétations antérieures, et questionnent tant la répartition des vestiges que leur évolution sur le temps long des périodes médiévale et moderne.

Les recherches ont permis de mettre en évidence la richesse archéologique du site, au niveau des bâtiments ruinés comme à l'extérieur de ceux-ci où une stratigraphie conséquente, présentant des vestiges médiévaux bien conservés, a pu être observée. En parallèle l'étude historique montre, au-delà de la richesse déjà connue de la documentation médiévale, l'intérêt certain des archives modernes pour la compréhension du site et l'étude des modalités d'occupation et d'exploitation d'un territoire de montagne. Les pistes de recherches sont donc nombreuses, dans les fonds d'archives comme sur le terrain. Comme toute recherche en cours, l'étude de la chartreuse de Bertaud comprend encore plus de questions que de réponses.

Vous pouvez retrouver les principales informations et l'actualité de ce projet sur le carnet de recherche en ligne à l'adresse suivante : <https://bertaud.hypotheses.org/>